

Paris, le 28 octobre 2014.

**Eric Alauzet**

Assemblée nationale

01.40.63.71.70  
Cyrielle CHATELAIN

Circonscription du Doubs

09.67.23.39.91

Hervé GROULT

Lucie BETTINGER

[www.alauzet.net](http://www.alauzet.net)

## **Réduire les déficits en renforçant la lutte contre l'optimisation fiscale des entreprises : Un premier pas bienvenu du Gouvernement**

Dans leur réponse à Jyrki Katainen, commissaire européen aux affaires économiques et monétaires, le ministre des finances et le Gouvernement français ont annoncé de nouvelles mesures permettant de limiter l'optimisation fiscale pour un montant de 900 millions d'euros.

Alors que l'essentiel des efforts portent actuellement sur la baisse des dépenses publiques pour atteindre les objectifs de réduction des déficits. Il convient de saluer ces mesures en direction de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, à la fois dans le discours et dans les objectifs,

Après les excellents résultats obtenus avec la loi de décembre 2013 pour lutter contre l'évasion fiscale des particuliers qui a permis de financer une bonne partie de la baisse d'impôt pour les plus modestes, la France peut donner un signal puissant à l'Union européenne sur celle pratiquée par les multinationales.

L'optimisation fiscale pèse aujourd'hui sur les budgets de l'ensemble des États. En France, ce sont 50 milliards d'euros qui s'évaporent et 1 000 milliards en Europe.

La volonté politique de mettre fin à la fraude fiscale est aujourd'hui partagée en Europe. Le programme BEPS (base erosion and profit shifting) préparé par l'OCDE doit trouver une concrétisation cette semaine lors du 7<sup>ème</sup> forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales qui se déroulera à Berlin avec l'adoption des sept premières mesures destinées principalement à lutter contre l'augmentation des prix de transferts et les montages hybrides permettant aux multinationales d'échapper à l'impôt en déplaçant leurs bénéficiaires dans des paradis fiscaux.

Si l'Union européenne veut rendre réalistes et acceptables les objectifs partagés de réduction des déficits et de la dette, elle doit être aux côtés des Etats membres pour qu'ils puissent assurer leurs recettes. Ainsi, la trajectoire de réduction des déficits ne sera rendue possible et supportable qu'à la condition expresse de l'adoption par l'Union d'une trajectoire parallèle d'extinction de l'évasion fiscale en son sein.

C'est notre seule chance de répondre à la fois à la nécessité de réduire les déficits et d'éviter l'effondrement de l'action publique avec leurs conséquences austéritaires. La question n'est pas tant de savoir s'il faut ou non rembourser la dette mais qui doit la payer !